

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers

Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Siège #3 - Madame Caroline Pinette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-274 / NOMINATION D'UN** REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BULSTRODE.

Il est proposé par Joséane Turgeon et appuyé par Olivier Jacques

QUE le conseil nomme le maire Marcel Normand et le conseiller Alain Dermers comme représentant de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 17 novembre 2025.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

thnick Girouand

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0 Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459